



Du chlore dans l'eau ?

Pourquoi y en a-t-il ? Quels effets sur la santé ?

L'eau distribuée est régulièrement contrôlée avec un soin extrême. C'est « l'aliment » le plus contrôlé par les pouvoirs publics. Et, la Régie effectue ses propres contrôles de l'eau.

Le chlore est ajouté pour préserver la qualité de l'eau et protéger votre santé.

Le chlore un élément ajouté pour votre sécurité

Le chlore empêche le développement des bactéries et micro-organismes. Il assure donc la qualité sanitaire de l'eau depuis l'usine de traitement jusqu'à votre robinet.

Quels risques pour la santé ?

Utilisé à très faible dose comme nous le faisons : 0,1 à 0,3 milligramme par litre d'eau (une goutte pour 1 000 litres d'eau), le chlore est sans risque pour la santé.

Conseils pour atténuer l'odeur de chlore, au choix :

- Laissez l'eau à l'air libre quelques instants avant de la consommer.
- Conservez l'eau au réfrigérateur (pas plus de 24 h) dans des bouteilles ou carafes en verre.
- Ajoutez quelques gouttes de citron.

Retrouvez sur le site de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole - regiedeseaux.montpellier3m.fr - tous les conseils et toutes les informations concernant :

- votre abonnement,
- la gestion de votre compte,
- le règlement de vos factures,
- la qualité de votre eau.